

Aperçu de l'insécurité alimentaire aiguë

Au cours de la période actuelle allant du mois de juillet 2023 à décembre 2023, 23% de la population analysée, représentant 25,4 millions de personnes sont en insécurité alimentaire élevée (Phase 3 de l'IPC ou plus), en besoin d'une action urgente pour combler leurs déficits de consommation et protéger leurs moyens d'existence. Plus particulièrement, 3% de personnes (environ 3,5 millions de personnes) sont classées en Phase 4 de l'IPC (Urgence) et 20% (environ 21,8 millions de personnes) en Phase 3 (Crise).

Les provinces qui affichent le plus grand nombre de personnes en Phase 3 de l'IPC et plus sont : le Nord-Kivu (2,6 M), ville province de Kinshasa (2,1 M), le Kasai Central (1,6 M), Sud-Kivu (1,5 M), Kwilu (1,5 M), l'Ituri (1,3 M), Congo Central (1,4 M), le Tanganyika (1,4 M), le Kasai Oriental (1,1 M) et le Kasai (1,1 M).

Les populations les plus touchées sont principalement les déplacés, les retournés, les familles d'accueil et de même que les populations vivant dans les zones de conflits ou affectées par les catastrophes naturelles. A ceci s'ajoutent les populations les plus pauvres des zones urbaines et péri-urbaines ainsi que celles fortement dépendantes du marché, avec un faible pouvoir d'achat et vivant dans des zones enclavées.

Les zones avec les plus fortes proportions de populations en Phase 3 de l'IPC et plus se trouvent dans les provinces du Kasai, Kasai Central and Kasai Oriental (respectivement 41% , 37% and 27%), de l'Ituri (32%), du Tanganyika (31%), du Nord-Kivu (29%) et du Maniema (26%). Dans la province de l'Ituri, certains territoires (Djugu) présentent près de 45% de leur population en insécurité alimentaire élevée (Phase 3 et plus).

Pour la période projetée allant de janvier à juin 2024, 23,4 millions de personnes (22% de la population analysée) en RDC sont susceptibles de connaître des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (IPC Phase 3 ou plus). De nouveaux déplacements de population pourraient se produire, provoqués par l'activisme des groupes armés. Dans les zones affectées par les conflits armés, l'accès limité aux zones de production pourrait avoir des conséquences négatives. Les provinces de l'Est seront les plus affectées par cette situation. Dans l'espace Bandundu, le niveau de violence intercommunautaire pourrait diminuer en facilitant le retour progressif des personnes déplacées.

L'évolution du taux de change est susceptible d'entraîner une accélération de la dépréciation de la monnaie impactant à la hausse les prix des produits importés. En outre, avec la détérioration des cours mondiaux des matières premières, la main d'œuvre non agricole pourrait connaître une diminution de revenus dans les zones minières.

Partenaires de l'analyse IPC:

INS, MINAGRI, CAID, Pêche et élevage, Action Humanitaire, Développement rural, Ministère de la santé, WFP, FAO, UNICEF avec l'appui du Cluster Sécurité Alimentaire, Action Contre la Faïm, ACTED, REACH, Solidarité International, COOPI, Save the Children, Caritas, Croix Rouge, FEWS NET, Mouvement de la croix rouge et croissants rouge, ICRC, ABCOM, APTAMA KO, ANPTP, RCID, GRAPPEDECO, UPDDH, CH-ACDD, AJEDEC, BACS, APROBES, TDH, BAEDI, UNIKIN, UNIKAL, UEA.

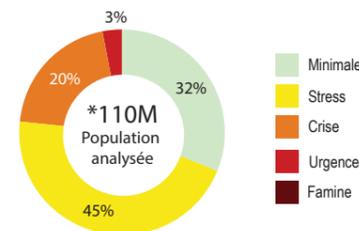
Publié le 29 Septembre 2023, *Les données démographiques de l'IPC sont basées sur les estimations démographiques du groupe de travail gestion de l'information et de l'Institut National de la Statistique de 2022. 1 Avertissement : Les informations figurant sur cette carte n'impliquent pas la reconnaissance officielle ou l'approbation des frontières physiques et politiques.



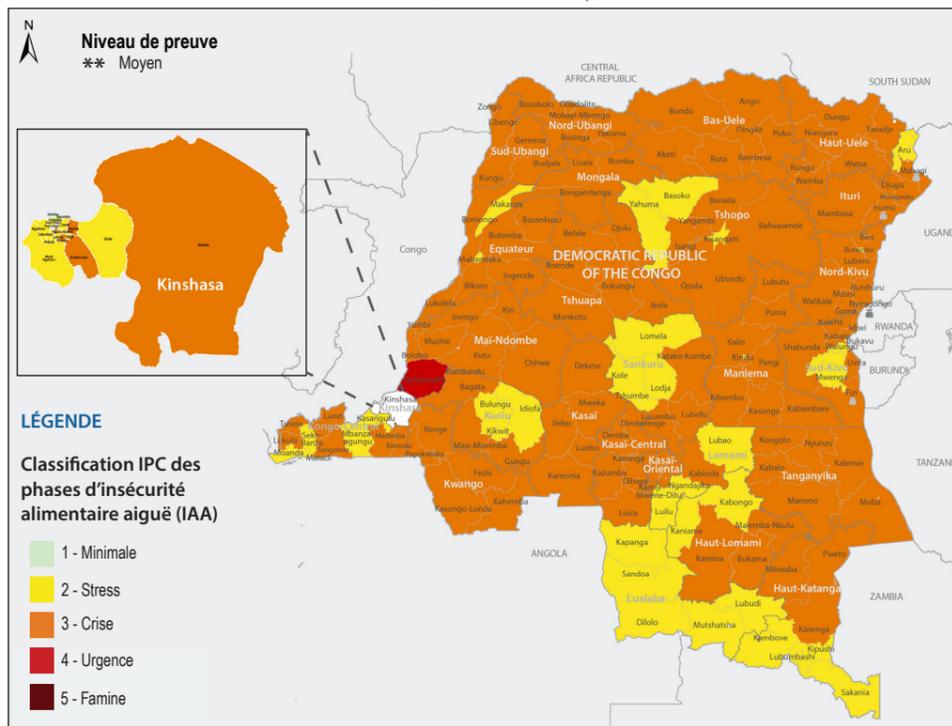
Situation d'insécurité alimentaire aiguë actuelle | juillet - décembre 2023



Environ 25,4 millions de personnes (23% de la population analysée) en RDC connaissent des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (IPC Phase 3 ou plus) entre juillet et décembre 2023



Situation d'insécurité alimentaire aiguë actuelle | juillet - décembre 2023



Facteurs déterminants



Conflicts et insécurité: La persistance des conflits socio- politiques continue de perturber les activités agricoles des ménages impactant également leurs moyens d'existence. Le nombre de personnes déplacées internes (PDI) dans le pays est plus de 6,3 millions dont 677 000 personnes nouvellement déplacées depuis le début de l'année 2023.



Chocs ayant un impact sur les activités agricoles, d'élevage et de pêche: Outre les chocs liés aux aléas climatiques, les activités agricoles continuent d'être affectées par les maladies des cultures (mosaïque du manioc), la chenille légionnaire d'automne (CLA) et le faible accès aux intrants agricoles.



Évolution des prix des denrées alimentaires: Comparé à la moyenne avec la moyenne annuelle de 2022, les prix des denrées alimentaires connaissent une hausse significative; le maïs affiche une augmentation de 11,6 %, le haricot de 9,3 %, le sel de 8 %, le riz local de 19,7 %, le riz importé de 16,3 % et enfin le manioc de 24,6 %.



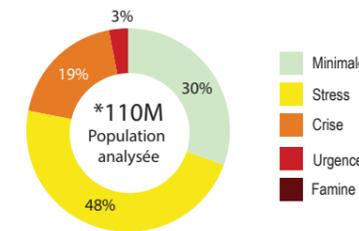
Contexte socio-économique et infrastructures de base: Plus de 60 % de la population vit avec moins de 2,1 \$ par jour. La dégradation des infrastructures routières et ferroviaires affecte l'évacuation des surplus de production dans certaines zones, décourageant le commerce. Dans d'autres zones, cette dégradation ajoutée aux coûts de transports et à la dépréciation du Franc congolais limitent l'accès des ménages aux denrées.



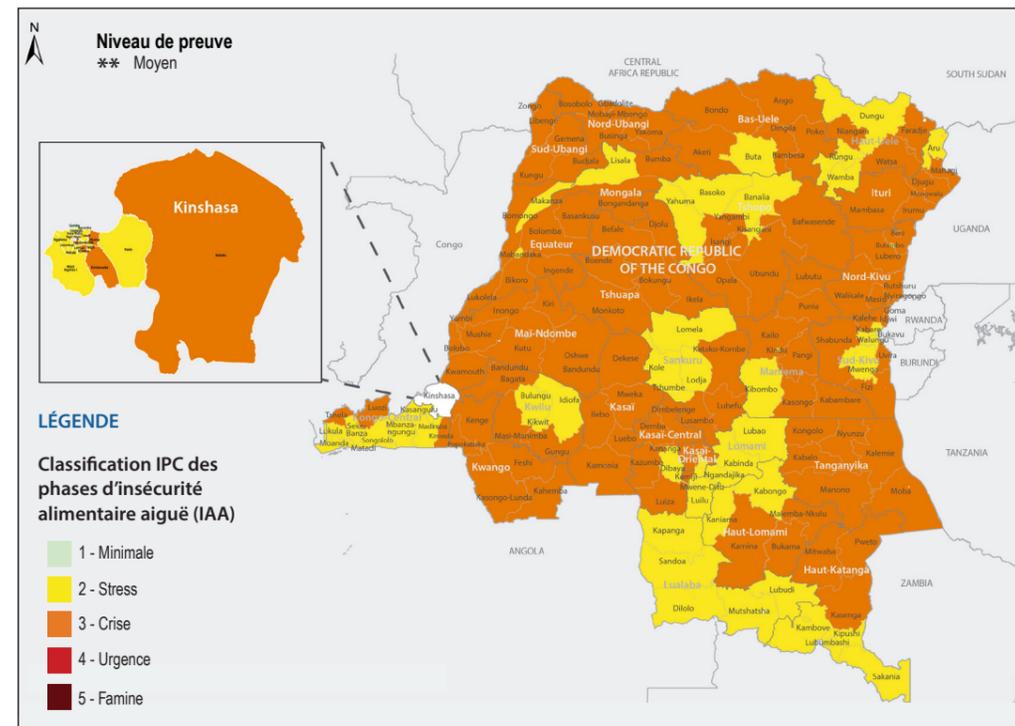
Situation d'insécurité alimentaire aiguë projetée | janvier - juin 2024



Environ 23,4 millions de personnes (22% de la population analysée) en RDC sont susceptibles de connaître des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (IPC Phase 3 ou plus) entre janvier et juin 2024



Situation d'insécurité alimentaire aiguë projetée | janvier - juin 2024



Recommandations pour l'action



Mettre fin à la violence et aux conflits: Soutenir les efforts visant le rétablissement de la paix et la sécurité afin de prévenir toute résurgence de conflit et permettre aux ménages d'accéder à leur moyen d'existence. Accompagnements dans la reconstitution du capital productif des ménages (y compris la relance agricole en faveur des populations retournées).



Assistance humanitaire: Mobiliser des capacités et ressources additionnelles pour mettre à l'échelle les réponses d'urgence d'assistance alimentaire dans les territoires affectés par les conflits en soutien aux populations en Phase 3 (Crise) et Phase 4 (Urgence) de l'IPC aiguë pour améliorer leur consommation alimentaire.



Faciliter l'accès humanitaire dans les zones du conflit: Dans les zones de conflit, faciliter l'accès humanitaire aux populations vulnérables. Afin de sécuriser les travailleurs de sécuriser les travailleurs humanitaires, négocier des accords d'accès avec les parties en conflit, et d'établir des corridors humanitaires pour fournir une aide essentielle aux personnes nécessiteuses.



Appuyer un mécanisme de contrôle et de maîtrise des prix des denrées alimentaires: Instaurer un mécanisme de contrôle à travers l'organisation et le déploiement de la réserve stratégique nationale sur l'ensemble du territoire dans le but de faciliter l'accès des populations les plus vulnérables aux denrées alimentaires.



Ressources pour le secteur agricole : conformément aux engagements de Maputo et de Malabo, allouer en temps opportun des ressources adéquates au secteur agricole.